

Service des affaires sociales

Le service des affaires sociales est commun au service des affaires culturelles. Cette situation changera durant le printemps 2012 (voir détails dans le chapitre consacré au service des affaires culturelles, sportives et de loisirs). Hormis les activités récurrentes dont vous trouverez les informations plus loin, le service a participé à la réalisation ou développement de plusieurs projets.

Concernant la petite enfance tout d'abord où l'implication importante du service dans l'administration du réseau AJESOL impose une participation à son développement et de fait à tous les projets de nouvelles structures. Ainsi, le nouveau centre socioculturel (CSC), par les structures d'accueil qui s'y installeront, a nécessité de nombreuses séances de coordination, ainsi qu'une présence permanente dans le cadre de la commission de construction.

Le diagnostic communautaire dans la plaine du Croset, qu'a souhaité entreprendre la Municipalité, a également été un des grands projets de l'année pour le service, par son implication dans le groupe « ressources ». En lien avec la construction du CSC, ce diagnostic a pour but de cerner les attentes des aînés de notre ville et de susciter leur participation à la création d'activités communautaires. A cet effet, un groupe « habitants » a également été formé.



Confié à Pro Senectute et le forum organisé le 19 novembre en étant le point d'orgue, le mandat se terminera le printemps prochain par la remise d'un rapport complet qui sera bien entendu publié.

Au niveau du logement, la participation du service à l'étude du projet de construction d'une cinquantaine d'appartements subventionnés et de locaux communautaires sur la parcelle qu'occupaient les

pavillons scolaires de la Forêt, a été menée à bien. La construction débutera au printemps 2012.

En ce qui concerne la résidence du Bois et ses appartements protégés, la construction a suivi son cours, parallèlement au CSC. La commission d'attribution des appartements, dont le service fait partie, a débuté ses activités en fin d'année.

Personnel

Le service des affaires sociales, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le centre de jeunes et le jardin d'enfants « Les Mouflets », est composé de l'effectif suivant:

- Chef de service
- Collaboratrices 150 %
- Coordinatrice accueil familial de jour 60 %
- Jardin d'enfants « Les Mouflets »
3 personnes 132,71 %

Centre de jeunes

- Responsable 80 %
- Animateur 80 %
- Animatrice 65 %

Perspectives

Encore une année où les projets initiés se poursuivront ou se finaliseront:

- Finalisation de la construction du CSC, puis déménagement de la garderie Domino, du jardin d'enfants Les Mouflets et installation de l'APEMS, afin de pouvoir démarrer l'exploitation à la rentrée scolaire 2012-2013.
- Accroissement de la prestation de services au profit de l'AJESOL due à l'ouverture des nouvelles structures d'accueil préscolaire et parascolaire du CSC, ainsi que d'un APEMS à St-Sulpice.
- Développement des procédures et des synergies possibles au sein des structures de l'AJESOL. Le tout ayant pour objectif un fonctionnement efficient et une maîtrise des coûts.
- Démarrage de la construction d'appartements subventionnés. « L'Oiseau de

l'Ouest », puisque c'est son nom, devrait accueillir ses premiers locataires à l'approche de l'été 2013. Notre service participera à la commission qui décidera de l'attribution des logements. A savoir également que la « Maison ouvrière », maître de l'ouvrage et bénéficiaire d'un droit de superficie, mettra à disposition de la commune deux locaux dans ce bâtiment, dont un conçu pour accueillir des enfants.

- En fonction du rapport remis par Pro Senectute suite au diagnostic communautaire, et sous réserve de l'acceptation du Conseil communal, poursuite de la collaboration pour la mise en place d'une méthodologie « Quartiers solidaires ».
- Mise en place d'un règlement communal sur les conditions d'occupation d'octroi de l'aide communale pour les logements propriété de la commune.

Enfin, outre la création d'un service propre au dicastère des affaires culturelles, sportives, jeunesse, intégration et églises, le centre de jeunes a également été intégré à ce dicastère dès le début de la nouvelle législature. Son rapport figure en conséquence pour la dernière fois dans le chapitre des affaires sociales.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la commune, reçoivent un carnet de 15 bons (valeur Fr. 5.- x 15) deux fois dans l'année.

Pour le 1^{er} semestre 2011

336 bénéficiaires, mais seulement 191 personnes ont réclamé leur carnet¹ (soit 2'865 bons de repas).

Pour le 2^e semestre 2011

337 bénéficiaires, mais seulement 177 personnes ont réclamé leur carnet (soit 2'655 bons de repas).

¹ Il va sans dire que les carnets sont envoyés aux personnes à mobilité réduite et qui en font la demande.

2'757 de ces bons ont été utilisés dans un restaurant d'Ecublens, 1'959 à Renens et 34 à Chavannes-près-Renens.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été versée à 325 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile², pour un montant total de Fr. 19'500.-.

Traitement d'orthodontie

Deux participations au financement pour traitement d'orthodontie ont été accordées.

Conservatoires et écoles de musique

Deux participations au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique ont été accordées.

Aides financières d'urgence

Durant l'année écoulée, 14 familles ou personnes ont bénéficié d'une aide financière:

- soit des aides pour des frais d'obsèques;
- soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

Donations spéciales

Grâce à la générosité de deux donateurs privés, nous avons pu, en fin d'année, d'une part avec la collaboration du CSR, remettre à 14 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire et, d'autre part, avec la collaboration de l'AAS, attribuer à 12 bénéficiaires ou familles des bons valables au centre commercial du Croset. Un don a également pu être effectué à l'Association des familles du Quart Monde pour l'organisation de sa fête de Noël, ainsi qu'au Repas du Bonheur pour l'organisation de ses repas de fin d'année.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière sous forme de dons, a été octroyée à 40 institutions s'occupant, entre autres, des familles en difficultés sociales, médico-sociales ou de réinsertion professionnelle, agissant tant

² Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS

sur un plan local, régional, cantonal, romand, national que tiers-mondiste, pour un montant total de Fr. 25'000.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont octroyées à des associations qui font un travail souvent bénévole pour soulager les différents maux de notre société, ces aides sont par transivité des aides destinées à favoriser l'action bénévole.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle:

- Afiro.
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois.
- Association Lire et Ecrire.
- Association Présence, aumônerie de rue.
- Centre social protestant.
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex.
- Entraide familiale de Renens et environs.
- FEDEVACO.
- Français en jeu.
- Le Défi, permanence chômage.
- Medair.

Montant total des subventions octroyées: Fr. 55'950.-.

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2011:

- 15 nonagénaires (8 à domicile et 7 en EMS) qui ont chacun reçu une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et le fauteuil voltaire ou un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 3 x 99^e et 3 x 100^e

Sortie des aînés

Le mercredi 8 juin 2011, 385 participants (sur 1'566 invités) ont été conviés au cœur de la campagne vaudoise, au fameux café-théâtre Barnabé.

La journée fut animée par Pierric, magicien/humoriste veveysan, qui a déconcerté les convives avec ses nombreux tours.

La journée s'est terminée sur une note musicale, avec une démonstration de l'orgue de cinéma par M. Barnabé en personne.



Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer huit transports par mois au prix de Fr. 2.60 par course, ce qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour 2 zones. Cette participation a toutefois été augmentée à Fr. 3.- dès le 1^{er} janvier 2012, ceci, afin de s'ajuster au prix actuel d'un tel billet.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue, pour notre commune, auprès du CMS qui déterminera, si le besoin est avéré, lequel des deux transporteurs officiels (THV ou Taxi Services) sera le mieux adapté.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le SASH (service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionne-

ment, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

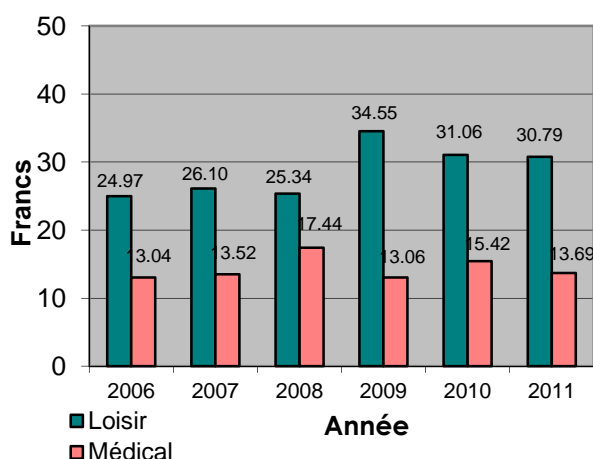
Cette convention a été reconduite tacitement pour l'année 2012.

A l'instar de quelques communes, les personnes en EMS bénéficient aussi de la subvention à Ecublens, mais sont exclues de la procédure d'évaluation par le CMS. Nous espérons que, dans le cadre de ces nouvelles négociations, l'intégration de cette population dans le processus d'évaluation et de choix du transporteur soit décidée, ce qui permettrait de faire baisser les coûts, les transports étant actuellement assurés uniquement par THV.

Quelques chiffres:

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées:	Coût moyen par course (en Fr.)
2011	46	903	25.73
2010	58	870	26.85
2009	56	830	28.29
2008	48	811	24.24
2007	53	814	23.84
2006	44	779	23.23

Totaux - coût moyen



AUTRES TÂCHES

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Au total, 2 procédures d'expulsion ont été engagées en 2011.

Ces 2 expulsions n'ont donné lieu à aucun dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2011, aucun lot n'était entreposé au garde-meubles.

L'entreposage des meubles a été confié à un garde-meubles professionnel. Il est limité à 3 mois (prolongation possible selon la situation). Passé ce délai et après avoir respecté les dispositions légales, si le propriétaire ne reprend pas possession de ses biens, ceux-ci sont liquidés.

CONFÉRENCE DES MUNICIPALUX ET RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST

Ces rencontres (5 en 2011) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés:

- Revenu d'insertion.
- Réseaux d'accueil de jour des enfants.
- Transports des personnes à mobilité réduite.
- Prévention de l'endettement et soutien au désendettement.
- ARCOS.
- Plan canicule.
- Soutien aux chômeurs.
- Demandes de soutien d'associations régionales.
- Logements sociaux et prévention des expulsions.

La conférence reçoit aussi sur demande des institutions ou associations œuvrant dans nos communes.

TRAVAIL – ENTREPRISES – CHÔMAGE

Bien que l'office du travail n'existe plus depuis début 2006, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le registre des entreprises et indépendants, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2010:³ 425
- Nombre de demandeurs d'emploi au 31 décembre 2011: 428

Emplois d'insertion

En collaboration avec le CGPI (centre vaudois de gestion des programmes d'insertion), 2 postes sont mis à disposition dans les services des bâtiments et des travaux. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

Un troisième poste a été également créé à la bibliothèque communale au profit d'une personne qui souhaitait suivre la formation d'aide bibliothécaire et entamer une reconversion professionnelle.

Registre des entreprises et indépendants

Nous avons à fin 2011: 707 entreprises (y c. EPFL)
Qui occupent 11'742 personnes.

Durant l'année 2011, nous avons enregistré:

Nouvelles entreprises:	117
Départs d'entreprises:	73
Mutations diverses: (changements d'adresse, de statuts, de directeur ou autre).	369

Pour gérer ce registre des entreprises et indépendants, il a fallu envoyer 816 questionnaires.

OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT

Comme chaque année, l'office communal du logement est mandaté par le service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud

(SCRIS), afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la commune d'Ecublens pour l'année 2011 se présentent comme suit:

Au 1^{er} juin 2011, 4 appartements étaient vacants sur la commune d'Ecublens (contre 6 en 2010).

En parallèle, quelques informations concernant 3 communes voisines:

Bussigny-près-Lausanne

7 logements étaient disponibles en 2011 (4 en 2010).

Chavannes-près-Renens

13 logements étaient disponibles en 2011 (5 en 2010).

Lausanne

89 logements étaient disponibles en 2011 (122 en 2010).

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2011 est de 0,5 % (0,5 % en 2010). Selon le SCRIS, 1,5 % est le taux de référence comme signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par le SCRIS au 31 décembre 2010, attribue 5'332 logements à la commune d'Ecublens.

Inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2011:

1 ou 1,5 pièces	4
2 ou 2,5 pièces	21
3 ou 3,5 pièces	23
4 et 5 pièces	24
Total	72
	=====

Au 31 décembre 2010, nous recensons 41 demandes. Une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la commune:

- Chemin de Veilloud 5-7 et route du Bois 2-4: 50 appartements.
- Route Neuve 16-18 et chemin de la Chiésaz 2-4: 32 appartements.

³ Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

En 2011, comme à l'accoutumée, « Les Mouflets » ont affiché complet, soit environ 70 enfants de nationalités différentes qui se sont partagé les 20 places quotidiennes mises à leur disposition.

Ouvert 7 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit, le matin de 8 h 30 à 11 h 30 (mardi, mercredi, jeudi et vendredi) et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (lundi, mardi et jeudi), le jardin d'enfants « Les Mouflets » est aussi un lieu d'accueil d'urgence pour les trois communes du réseau AJESOL depuis septembre 2010.

Si cette prestation, subventionnée par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), a eu de la peine à démarrer parce que méconnue, plusieurs annonces dans le journal communal ont permis de la faire connaître. Elle a, dès lors, pleinement rempli sa mission de solution de secours pour les parents « empêchés ».

« Les Mouflets » accueillent les enfants dès l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de 2 demi-journées par semaine et 3 uniquement l'année avant l'école enfantine.

Serge Nicod

Chef du service des affaires sociales

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)



Missions

La structure de coordination de l'AFJ offre notamment:

- Le recrutement des accueillantes.
- L'évaluation de leurs capacités d'accueil.
- La formation continue.
- La planification des placements.

- Le suivi et la surveillance des accueils en cours.
- Le paiement des salaires des accueillantes.
- La facturation aux parents.

Mouvements durant l'année

Nombre d'AMF au 1^{er} janvier 2011: 39

Nombre d'AMF au 31 décembre 2011: 40

- Ecublens: 22
- Chavannes-près-Renens: 17
- Saint-Sulpice: 1
- Nouvelles candidates intéressées à devenir AMF: 24

Enquêtes réalisées: 8

- Candidates renonçant à l'accueil: 8
- Candidates renonçant à l'accueil sur demande de la coordinatrice: 8

Nouvelles autorisations délivrées: 8

- Enquêtes effectuées à Ecublens: 6
- Enquêtes effectuées à Chavannes-près-Renens: 2
- Enquête effectuée à Saint-Sulpice: 0

Démissions en 2011:

Ecublens

- Renoncent 2
- Déménagement 1

Chavannes-près-Renens

- Renoncent 3

Dans le cadre des enquêtes, 24 candidates ont formulé une demande pour devenir accueillantes en milieu familial. Suite aux 51 entretiens d'évaluation menés auprès des postulantes, nous avons pu délivrer 8 autorisations d'accueil.

Huit candidates intéressées à l'AFJ renoncent après avoir pris connaissance des conditions salariales et des prestations sociales. Celles-ci ne correspondaient pas à leurs attentes.

Huit candidates ne remplissent pas les conditions requises: un logement trop petit, une maîtrise insuffisante du français, des problèmes sociaux. De ce fait, aucune procédure d'évaluation n'a été entreprise.

Huit candidates, après évaluation sociale, se sont vues délivrer une autorisation d'accueil provisoire.

Cinq accueillantes ont démissionné et l'une a déménagé en cours d'année.

Suite à une dénonciation, une personne travaillant au noir, après une enquête réalisée, a rejoint le réseau. A propos de travail au noir, des zones « grises » subsistent à ce jour et il est difficile d'obtenir des preuves concrètes quant à des éventuels accueils contre rémunération.

Par ailleurs, l'année 2011 a été marquée par la consolidation des liens avec les accueillantes; des contacts téléphoniques fréquents et des visites ont eu lieu dans le but d'évaluer la qualité de leurs prestations d'accueil.

A plusieurs reprises, suite à des difficultés de collaboration, des interventions auprès des accueillantes et des parents placeurs ont été nécessaires afin de clarifier les rôles de chacun et permettre une discussion sur les problèmes rencontrés.

Au total, ce sont 49 visites qui ont été rendues au domicile des accueillantes bénéficiant d'une autorisation.

Les accueillantes en milieu familial: qui sont-elles ?

Les accueillantes sont majoritairement des femmes immigrées de culture et de religion diverses, ainsi que la plupart des parents placeurs. Il arrive parfois que les accueillantes rencontrent des difficultés avec un enfant. A ce propos, elles peuvent nous solliciter juste pour déposer ce qu'elles vivent, le fait d'en parler leur permet de se libérer d'un certain poids émotionnel. Notre rôle est de pouvoir les guider et les soutenir dans les questionnements qu'elles se posent au sujet de leur réalité professionnelle en ayant une position neutre et de recul. Lorsqu'il y a des désaccords et que les personnes n'arrivent pas à trouver un consensus, la coordinatrice peut intervenir en qualité de médiatrice.

Lorsque nous organisons une rencontre de type médiation, nous préparons la rencontre à l'avance et faisons une distinction entre les faits et les ressentis. Nous essayons de prendre de la distance et d'éviter

d'agir précipitamment. Nos bagages professionnels et de formation nous permettent d'acquérir des outils qui nous aident à gérer les situations difficiles. Par exemple, les techniques d'entretien sont très utiles lors de nos interventions, ainsi que les connaissances sur le développement de l'enfant. Mais avant tout, nous encourageons les accueillantes à dialoguer avec les parents sur les difficultés rencontrées avec leur enfant. Dans la majorité des cas, la situation peut être discutée et s'améliorer, notre intervention n'est, alors, pas utile.

Bien entendu, il y a toujours des situations et des problématiques nouvelles face auxquelles nous pouvons, au même titre que les accueillantes, nous sentir démunis. Dans ce cas, il est difficile de trouver des réponses toutes faites. Il arrive également que lorsque les accueillantes rencontrent de grosses difficultés avec l'enfant, elles en parlent aux parents, mais ne se sentant pas soutenues par ces derniers, mettent fin au placement tout en respectant le délai de préavis.

Les accueillantes se montrent, certes, motivées et ont soif d'apprendre afin d'améliorer ou de modifier leur pratique. Elles ont besoin d'être soutenues dans leurs fonctions et valorisées. La professionnalisation, notamment par le biais de la formation continue, permet d'étoffer les moyens dont elles disposent. En revanche, elles sont très esseulées dans l'exercice de leur activité. Naturellement, nous les encourageons à créer des liens avec d'autres accueillantes.

Le fait de participer aux groupes de soutien leur permet de créer des contacts avec leurs pairs, de partager leurs expériences, en particulier, leurs difficultés tout en respectant leur devoir de discrétion auquel elles sont tenues.

Chaque situation est différente et il paraît difficile de lister les problématiques et les réponses à donner. Personne ne détient la vérité et, parfois, on se dit après coup, qu'on aurait pu faire autrement.

Ce qui doit en tout cas primer dans notre réflexion et dans notre action c'est le bien-être de l'enfant. En tant que coordinatrice, il nous est nécessaire de savoir où et à qui

relayer. Par exemple, par la chargée de l'accueil familial auprès du SPJ pour tout ce qui concerne le cadre légal, par un pédiatre pour des raisons médicales, par des collègues coordinatrices pour des conseils.

Types de services rendus pour les enfants habitant	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice	Total
Placés	31	40	8	79
En attente	21	13	7	41
Solution trouvée par les parents	26	15	3	44
Placement en garderie	12	6	2	20
Demande annulée	5	7	1	13
Pas de nouvelles des parents	5	8	1	14
Accueil autre réseau	1	0	0	1
Total	101	89	22	212

Par rapport à l'année dernière, les demandes de placement restent à peu près stables. En 2011, 60 parents ont été reçus en entretien suite au placement de leur enfant. Le nombre des demandes effectuées pour l'année 2011 est de 212. Sur ces demandes, nous avons placé 79 enfants.

4 placements ont dû être interrompus suite à une problématique difficile à gérer (enfants qui n'arrivent pas à s'intégrer, accueillantes démunies face aux pleurs du bébé, mauvaise collaboration entre parents et accueillantes...).

La recherche des places d'accueil demande beaucoup de temps dans l'organisation et le suivi. Les démarches entreprises n'aboutissent pas toujours et c'est parfois décourageant. Cet aspect du travail est quelques fois sous-estimé.



Collaboration avec la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) – Formation et soutien

Une nouvelle responsable administrative a été engagée, il s'agit de Mme Martine Jacomelli. Pour rappel, cet organisme est mandaté, entre autres, pour organiser les formations de base et les rencontres de soutien des accueillantes.

La formation initiale pour les nouvelles accueillantes se déroule en soirée. Elle comprend 24 heures de cours. Les principaux thèmes abordés sont: le développement de l'enfant, la santé, la communication, la prévention des accidents, la maltraitance et enfin les valeurs éducatives.

Une remise des attestations a eu lieu le 7 mars 2011 à Renens pour les accueillantes ayant suivi le cours avec succès.

Deux rencontres de soutien ont été organisées sur le thème: « la gestion des conflits », le 16 février et le 13 avril 2011. Les nouvelles accueillantes apprécient de plus en plus la formation. Elles acquièrent des outils qui leur permettent de mieux répondre, par des moyens appropriés, à la prise en charge d'un enfant.

Ces rencontres sont importantes pour les accueillantes, c'est l'occasion de reconnaître leurs efforts de formation et valider leurs acquis. La présence des Autorités et de la coordinatrice est aussi là pour témoigner de cette reconnaissance.

Dans le cadre de notre structure, nous avons également organisé une soirée sur le thème « l'accueil familial de jour, familles au pluriel... quelles valeurs transmettre ? ».

Formation coordinatrice

- 14 jours de formation à la coordination de l'accueil familial à l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques).
- une journée à l'attention des coordinatrices vaudoises a été organisée par le SPJ (service protection jeunesse) le 25 novembre. La réflexion a été axée sur le processus de l'évaluation des accueillantes. La diversité des pratiques diffère passablement selon les régions, l'objectif étant d'uniformiser la procé-

dure pour l'enquête socio-éducative pour l'accueil familial de jour.

- 5 rencontres avec les coordinatrices du Grand Lausanne en présence de Mme Rudaz du SPJ.

Projet pour l'année 2012

Poursuivre le développement de la structure de coordination, mettre l'accent sur:

- Le recrutement, le soutien et la surveillance des accueillantes.
- La finalisation et intégration des différentes données dans le programme informatique « Bambino ».
- Améliorer les conditions de travail des accueillantes afin de les encourager à poursuivre leur activité.

*Au nom de l'accueil familial
Maria Gomez
Coordinatrice de la structure*

♦ ♦ ♦ ♦

Délégué jeunesse et centre de jeunes

Préambule

Le secteur jeunesse évolue considérablement et les sollicitations des jeunes et des partenaires sont en constante augmentation. Le responsable du centre et délégué jeunesse, M. Giuseppe Biancaniello, peine à répondre aux multiples fonctions et rôles qu'il doit assumer au quotidien. Ces sollicitations ne peuvent pas toutes être traitées avec pertinence et répondre pleinement aux besoins de la jeunesse. La morosité économique et les difficultés à trouver des places de stage ou d'apprentissage sont des problématiques que nos jeunes partagent dans nos discussions lors de l'accueil libre. Les comportements et la mixité des jeunes fréquentant le centre d'Ecublens sont excellents et réguliers.

Les interventions pédagogiques

Les activités et les projets se renouvellent avec succès chaque année. Les semaines Kids, la semaine de la citoyenneté, la fête interculturelle, le passeport vacances, la journée internationale de la personne

âgée et la fenêtre de l'Avent en sont de bons exemples.

Les interventions pédagogiques ont été axées dans les buts:

- De soutenir l'accès aux places d'apprentissage.
- De répondre aux besoins des jeunes rencontrés et ainsi favoriser les échanges sociaux et le respect entre jeunes, en instaurant des moments de dialogue lors des accueils libres.
- D'agir en collaboration avec le secteur de prévention & partenariat de PolOuest.
- De créer un lien entre les projets de la Commission Suisses-Etrangers et la jeunesse d'Ecublens.
- D'avoir, par le délégué jeunesse, un rôle ressource pour le conseil d'établissement scolaire.
- De proposer aux jeunes une écoute, des entretiens, de les sensibiliser à être « partenaires » dans le cadre de nos activités.
- De favoriser le lien intergénérationnel.
- De susciter l'expression artistique avec des ateliers de créativité (peinture, jeux, musique).
- De former le premier apprenti ASE au centre, ainsi qu'un nouveau moniteur.

Nous constatons que les jeunes ont tendance à vouloir recevoir plutôt qu'à vouloir participer. Malgré notre sensibilisation à les rendre « partenaires », la consommation du « Loisirs centre » motive souvent leur présence au centre. Véritable lieu de construction identitaire et vecteur d'intégration, les jeunes peinent malheureusement à faire l'effort de s'impliquer dans leurs projets, ou les nôtres, de manière structurée.

Équipe

Cette année, Kenny Urtubia est devenu le premier apprenti assistant socio-éducatif (ASE) exerçant dans une structure « centre de jeunes ». Le département de la formation et de la jeunesse a accepté cette nouveauté. Les animateurs, M. Pascal Suppa (80 %) et Mme Gordana Ristic (65 %), ont démissionné de leur fonction au 30 juin 2011. En lieu et place, M. Steve

Renggli a été engagé (80 %) au 15 octobre 2011. Quant à l'engagement de l'animatrice, il n'a malheureusement pas pu se faire comme prévu initialement. Le responsable du centre et l'apprenti ont assuré à eux seuls le fonctionnement du centre de jeunes jusqu'à la fermeture d'été, puis jusqu'au 15 octobre, avec le renfort, dès septembre, d'un jeune moniteur auxiliaire, M. Amin Assaidi, venu en soutien pour les accueils libres.

Usagers et statistiques

Aujourd'hui, le centre de jeunes nous permet d'être visibles et reconnus des différents partenaires de l'Ouest, en maintenant ainsi une bonne réputation. Nous gardons contact avec les anciens membres, plus âgés, qui viennent régulièrement nous rendre une petite visite. Les jeunes fréquentant le centre sont issus de multiples nationalités et de cultures différentes. La Suisse, l'Italie et le Portugal sont toujours les nations les plus représentées. L'âge des adolescents se situe entre 11 et 18 ans avec 149 membres inscrits en 2011 (en 2010 = 167 et en 2009 = 137).

Le contrat de membre est respecté et s'avère être un outil idéal pour sensibiliser les jeunes, ainsi que les parents, à une initiation à la collaboration réciproque. Le contrat de membre, par son apport pédagogique et son « protocole » permet de justifier un cadre dans une structure en milieu ouvert. Le maintien de ce cadre est un travail permanent et quotidien. Les filles sont bien représentées. Nous accueillons des jeunes de milieux économiques peu favorisés, mais aussi des enfants de milieux plus aisés.

Les interventions du délégué jeunesse au bureau de la rue du Villars 11 sont difficilement réalisables. Malgré la difficulté de concilier l'activité du centre et celui du Villars 11, le délégué jeunesse a pu finaliser l'intégration à un apprentissage de dix jeunes d'Ecublens. La disponibilité du délégué jeunesse ne permet plus de répondre pertinemment à toutes les demandes. En plus du travail de responsable du centre de jeunes, le délégué jeunesse d'Ecublens assure souvent en urgence des interventions socio-éducatives auprès de jeunes, en partenariat avec des institutions et (ou) des parents. Il assure également un

travail de praticien formateur pour le personnel au centre. La multi-pluralité de ses actions a ainsi considérablement augmenté depuis 2004 et celles-ci ne peuvent plus se faire de façon adéquate.

Locaux du centre de jeunes

Les inconvénients d'un local en sous-sol subsistent pour quelques mois encore (bruit, manque de lumière, chauffage insuffisant, hygiène). La maintenance du matériel informatique, du mobilier ou du matériel divers (armoire, cuisinière, jeux, billards, etc.) nécessite un temps considérable que consacre le responsable pour dépanner et assurer leur fonctionnalité.

Activités d'animation et d'éducation organisées

Avec les 19 heures d'ouverture hebdomadaire, l'accueil libre du centre de jeunes d'Ecublens permet l'échange et la discussion. Tous les mercredis à midi, nous organisons un repas au centre avec parfois la venue d'un membre de notre réseau. Une semaine sur deux, nous organisons le vendredi soir un repas. Une fois par mois nous proposons des sorties à caractère sportif ou culturel. Nous constatons que de plus en plus de jeunes âgés entre 13 et 16 ans se rendent sur des lieux publics pour se rencontrer (pl. du Flon ou pl. Bel-Air, à Lausanne). Ci-dessous vous trouverez la liste des animations organisées en 2011 :

Janvier: la sortie escalade (22.01.2011) avec le staff du centre de jeunes.

Février: la sortie toboganning (19.02.2011) et la sortie escalade (12.02.2011) avec le staff du centre de jeunes.

Mars: la sortie Cailler (19.03.2011) avec le staff du centre de jeunes. Le projet cinéma en visionnant le film « Slumdog millionnaire » (11.03.2011) organisé par un comité de jeunes du centre. La traditionnelle Semaine Kids (01-05.03.2011) avec le staff du centre de jeunes et les enfants âgés entre 7 à 11 ans.

Avril: le poker (02.04.2011) avec le staff du centre de jeunes. Le projet prévention des incivilités « Keske j'risk » (15.04.2011), en collaboration avec PolOuest. Le projet cinéma (08.04.2011) et la sortie grillade (16.04.2011) avec le comité de jeunes. La

construction d'un studio son avec le groupe de rap, pendant les vacances de Pâques.



Mai: le rallye de la citoyenneté, par la création d'une fresque murale au centre (22.05.2011), en collaboration avec le groupe de coordination de l'Ouest lausannois. Un projet cinéma (01.06.2011) avec le staff du centre de jeunes.

Juin: la fête interculturelle en collaboration avec la Commission Suisses-Etrangers d'Ecublens. La sortie karting (18.06.2011) et la soirée « Entre-elles » (08.06.2011) avec le staff du centre de jeunes. La sortie beauté filles (18.06.2011), en collaboration avec l'institut de beauté Elisabeth à Lausanne. Une soirée boum (24.06.2011), avec le staff du centre de jeunes.

Juillet: la sortie au Lac Tannay (13 juillet 2011) pour 10 jeunes âgés entre 18 et 20 ans qui ont bénéficié d'un suivi spécifique du délégué jeunesse. Lors de cette sortie, M. le pasteur Vincent Guyaz nous a accompagnés. Le passeport vacances (07-08.07.2011) en collaboration avec les écoles d'Ecublens.



Août: un grand nettoyage d'été au centre de jeunes (15-19.08.2011) avec le comité de jeunes.

Octobre: un accueil des aînés d'Ecublens dans le cadre de la journée internationale de la personne âgée, avec le staff du centre de jeunes.

Novembre: le premier « repas du monde » (25.11.2011), avec le staff du centre de jeunes. Le premier « Tournement Poker » (novembre 2011 à fin mars 2012). Préparation de bricolages pour la fenêtre de l'Avent (23.11.2011) avec le staff du centre de jeunes et 20 adolescents qui ont créé leur « boule magique », avec plein de surprises à l'intérieur, et que chacun pourra retirer le jour venu.



Décembre: la traditionnelle fenêtre de l'Avent (14.12.2011) où les 20 adolescents ont pu retirer leur « boule magique » suspendue dans le centre avec un cadeau surprise à l'intérieur, une clé USB de 2 GB gracieusement offerte par la société « le-team RH » à Lausanne. Pour conclure l'année, l'apéro-ciné, avec le film « Mean Creek » (23.12.2011) avec le staff du centre de jeunes, quelques parents et notre Conseillère municipale, Mme Gilli-Studer.

Problématiques

Le constat que nous faisons se base sur les discussions aux accueils libres ou lors de séances individuelles. Les jeunes rencontrent des problèmes familiaux divers, des difficultés pour choisir un métier et pour lequel l'accompagnement nécessaire des parents fait souvent défaut. Certains jeunes sont désillusionnés par rapport à leurs perspectives d'avenir et d'autres, eux,

désirent apprendre un métier ... où il n'y a pas d'effort à fournir !

Réseaux

Le groupe de prévention jeunesse mis sur pied par le Préfet, le groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois (plateforme jeunesse de l'Ouest), la Commission Suisses-Etrangers, le conseil d'établissement scolaire et le Glaj-VD sont toujours des partenaires importants qui alimentent nos réflexions pour mieux accompagner les jeunes.

Objectifs et perspectives

Après une année 2011 difficile, il est urgent de réfléchir sur le secteur jeunesse. Le délégué jeunesse et responsable du centre de jeunes ne peut plus assumer autant de tâches et de responsabilités. Si nous nous préparons avec enthousiasme à déménager dans le futur centre socioculturel, il devient indispensable d'étudier à bref délai un renforcement de l'équipe d'encadrement en vue d'un meilleur accompagnement des jeunes de notre commune.

Conclusion

Les jeunes fréquentant le centre d'Ecublens font preuve d'une volonté d'intégration et de respect mutuel. Ils cohabitent sereinement entre eux. Les filles sont présentes au quotidien. Nous faisons office de repère et de « norme sociale ». Notre relation avec les jeunes d'Ecublens est bonne tout en restant rigoureuse. Ils respectent et reconnaissent notre travail.

*Giuseppe Biancaniello
Délégué jeunesse et
responsable du centre de jeunes*

